

Droit Fiscal aide question

Par **FarrahB**, le **21/04/2018** à **21:43**

Bonsoir

Comme sujet pour mon oral de droit fiscal un des sujets susceptible de tomber est :
Présentez deux classifications fiscales en en expliquant le sens

Or j'ai un petit soucis par rapport à ce sujet parce que je ne comprend pas ce qu'il est entendu par classification.

Est-ce qu'il faut comparer par exemple l'impôt direct à l'impôt indirect ou Les classifications selon la matière imposable avec les classifications selon les modalités de calcul ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/04/2018** à **07:54**

Bonjour

En faisant quelques recherches, je suis tombé là dessus. Je ne sais pas si ça peut vous aider
http://www.i-manuel.fr/PRCG_P3VGOF/PRCG_P3VGOFpart1dos1doc1.htm

Par **druonm**, le **22/04/2018** à **12:11**

A première vue:

- impôt direct / indirect
- ou selon ton programme peut être : IR / IS (mais ça me parait très ciblé droit fiscal des entreprises)